

## PROPOSITIONS

### **1. Création au sein de l'EPFL d'un "Service EPFL Alumni" et dissolution de l'Association faitière de l'A3.**

La direction de l'Ecole a accepté le principe de la création de ce nouveau Service. Si la dissolution est acceptée, l'équipe actuelle du bureau de l'A3 sera transférée dans cette nouvelle structure directement rattachée au Secrétariat général de l'Ecole.

La création d'un Service EPFL Alumni au cœur même de l'Ecole constitue une garantie de pérennité. Cela signifie que l'activité en relation et en faveur des diplômés n'est plus tributaire de l'engagement des bénévoles uniquement mais fera partie intégrante des missions de l'Ecole, aux côtés de ses missions d'enseignement, de recherche et de transfert de technologie.

Le rapprochement de l'EPFL devrait faciliter l'utilisation des ressources de l'Ecole (informatique, communication, organisation d'événements...) et ouvrir la porte à la création d'une palette de nouveaux services (innovation, carrière, formation continue et à distance, services aux entreprises...).

### **2. Maintien des associations régionales et antennes internationales**

Afin de maintenir les contacts et les échanges entre les Alumni géographiquement proches, les associations régionales et les antennes internationales seront conservées. Un effort particulier sera fait par le nouveau Service EPFL Alumni pour encore mieux soutenir les antennes existantes et en développer de nouvelles, dans le but de continuer à offrir localement aux Alumni des événements de qualité et renforcer les liens avec l'Ecole.

### **3. Conseil des Alumni**

Pour permettre au Service EPFL Alumni de garder un lien fort avec les diplômés, un organe de conseil sera créé. Il sera composé notamment des diplômés qui ont reçu un Alumni Award<sup>1</sup> qui souhaiteraient y siéger et d'autres Alumni motivés par l'animation de notre réseau. Son rôle sera de définir avec l'EPFL les grandes lignes de la stratégie en matière d'interactions avec les diplômés de l'Ecole et de permettre aux diplômés d'exprimer leurs opinions par le biais d'un organe indépendant de l'EPFL, en droite ligne de l'état d'esprit et de communication qui était celui de l'Association jusqu'ici. Les membres du Conseil des Alumni auraient l'occasion d'interagir une fois par an avec les membres du Strategic Advisory Board<sup>2</sup> de l'EPFL.

### **4. Nouveau modèle de financement**

Le modèle actuel Cotisation/Membre sera remplacé par un modèle du type Contribution/Valorisation dans lequel les prestations seraient déclinées en différentes palettes de services à la hauteur des contributions de nos Alumni et de leur engagement. La première conséquence du nouveau modèle sera que tous les Alumni pourraient d'emblée bénéficier des services de base tel que l'accès à l'annuaire et l'invitation aux événements. Le détail des différentes catégories de prestations est en cours d'étude, et sera, le cas échéant, communiqué au cours de l'année 2014.

---

<sup>1</sup> Les Alumni Awards récompensent des Alumni qui se distinguent particulièrement par leur parcours exceptionnel et contribuent ainsi au rayonnement international de l'Ecole. La liste des Alumni Award se trouve sur le site de l'Association.

<sup>2</sup> Constitué de personnalités extérieures, suisses et internationales (on y trouve des dirigeants d'entreprises comme Nestlé, Danone, Swatch, Logitech, Kudelski, ...), le Strategic Advisory Board siège 2 fois par an et est consulté lors de projets de grande envergure et de levées de fonds.